



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2015-2016

Le 6 novembre 2015

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

GESTION PARTICIPATIVE ET COLLÉGIALITÉ À L'UQAM

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le projet de convention collective du SPUQ voté à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 30 avril 2014;

ATTENDU les rapports du Comité de négociation du SPUQ tenus à l'occasion des réunions du Conseil syndical (11 septembre 2014, 16 octobre 2014, 13 novembre 2014, 11 décembre 2014, 29 janvier 2015, 9 février 2015, 26 février 2015, 17 mars 2015, 16 avril 2015, 17 septembre 2015, 22 octobre 2015), de l'Assemblée générale (9 février 2015, 31 mars 2015, 7 mai 2015) et des assemblées d'information (4 et 6 octobre 2015) depuis le début des négociations en juin 2014;

ATTENDU les propos tenus par les déléguées, délégués syndicaux et les professeures, professeurs et maîtres de langue lors de la plénière tenue lors du Conseil syndical du jeudi 22 octobre 2015;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT :

- 1) aux principes de démocratie et de collégialité, piliers de la structure et du fonctionnement institutionnel et organisationnel de l'UQAM tels qu'inscrits dans la convention collective du SPUQ;
- 2) à la souveraineté des unités de base (unités de programme, départements, centres et laboratoires de recherche, instituts);
- 3) au fait que les responsables de fonctions académiques tirent leur autorité des unités de base qu'ils, elles représentent;

RÉAFFIRME son adhésion à ces principes portés par le projet de convention collective voté à l'unanimité par l'Assemblée générale le 30 avril 2014.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
(3 contres)
(3 abstentions)

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8
Téléphone : 514/987-6198 – Courriel : spuq@uqam.ca – www.spuq.uqam.ca